



# Commune de Broc

## Fermeture définitive de la rue des Ecoles à la circulation

Nous informons notre population que **la rue des Ecoles sera définitivement fermée à la circulation au niveau de l'école primaire et de l'église**, comme le précise le plan ci-dessous (**espace de fermeture en rouge**), à partir du **12 février 2024**.

De ce fait, les parkings de l'église seront uniquement accessibles depuis la rue du Bourg de l'Auge. Les locaux de la Paroisse demeurent accessibles depuis la rue du Moléson.

Cette mesure permettra également l'installation d'un pavillon scolaire, étant donné l'augmentation du nombre d'élèves au niveau de l'école enfantine et primaire ; et, ceci, dans l'attente de la construction du nouveau bâtiment (extension de l'école).



Merci de votre attention et de votre compréhension.



Broc, février 2024  
Le Conseil communal